

Editorial	3
Membres du comité	4
Adresses utiles	5
Statuts	6
Procès-verbal de l'assemblée générale 2009	12
Club-house	17
Buvette	18
Cours de formation du CVV	19
Formulaire d'inscription aux cours	23
Cours Jeunesse et Sport 2010	24
Calendrier des régates	25
Assemblée des régatiers	26
Avis de course	27
Challenge Saint-Amour	27
Régate d'ouverture	28
Régates d'entraînement	29
Championnat juniors ACVL centralisé 2010	30
Cours de start	31
Résultats juniors (septembre 2009 - février 2010)	32
Sortie à ski juniors	34
Bulletin	36
Météo	37
Formulaire d'adhésion au CVV	38
Liste des membres	40
Cinq Jours du Léman 2010	47
Liste des annonceurs	48

CHANGEMENTS DE DATE

Le challenge Saint-Amour aura lieu le dimanche 28 mars.
Le nettoyage du club-house aura lieu le samedi 1^{er} mai.

Cercle de la Voile de Vidy - CVV Affilié à la Fédération suisse de voile - Swiss Sailing

Allée du Borman 6 1007 Lausanne
 Secrétariat 021 616 52 82
 Buvette 021 617 35 47
<http://www.cvvvidy.ch>

mars 2010



CHANTIER NAVAL DE VIDY

**Port de Vidy
1007 Lausanne**

**Tél +41 21 616 08 48
Fax +41 21 617 60 05
info@bateau.ch**



Boutique nautique

Bateau école

Bateaux neufs
et d'occasion

www.bateau.ch

Un objectif objectif

A l'heure où nos représentants suisses dans les nombreuses compétitions internationales, sportifs d'élite dans toutes sortes de discipline, affrontent des défis technologiques, sportifs, économiques et humains de plus en plus complexes, à l'heure où les milieux associatifs sont confrontés à des exigences en terme de qualité et de professionnalisme de plus en plus élevées, à l'heure où l'offre de loisir dépasse la demande, il paraît sensé de se poser quelques questions sur le contexte dans lequel notre club (et notre sport) évolue.

A l'évidence, notre système actuel, basé sur un cocktail de bénévolat, d'amateurisme et de semi-professionnalisme, ne garantit pas toujours que nos actions atteignent le centre de la cible que nous nous étions fixée. Ces possibles atterrissages manqués ne sont pas nouveaux et représentent des risques d'image, sportifs, ou financiers, que nous devons pondérer en appliquant des mesures de protection. Parfois ces mesures coulent de source et s'appliquent naturellement. Malheureusement, de plus en plus souvent, elles nous sont imposées par les autorités, administratives ou sportives, par le truchement de procédures administratives énergivores ou, plus récemment, l'obligation d'inclure dans l'organisation de manifestations des personnes dotées de sésames personnels (licence A ou B) devant garantir leur niveau de compétence.

Il est compréhensible que la fédération nationale de voile souhaite que l'organisation des régates atteigne des standards de qualité aussi élevés que possible. Par contre, le chemin proposé paraît peu adéquat, et propice à décourager les rares personnes prêtes à s'investir et à consacrer du temps à cette activité. A l'heure où nos membres sont sollicités de toutes parts, et si difficile à mobiliser, lesquels auront la volonté de se lancer dans une démarche leur imposant un investissement personnel de plusieurs jours pour obtenir le droit d'organiser une régata bénévolement ?

L'approche choisie pousse vers une professionnalisation des rôles clés de l'organisation d'une régata. Ainsi, le soutien bénévole de ses membres ne suffira plus à un club pour assumer la responsabilité de l'organisation d'une régata. La complexité, les budgets et les risques vont inexorablement augmenter et le nombre de clubs prêts à s'investir dans cette activité essentielle au développement de notre sport pourrait se réduire à quelques exceptions.

Un assouplissement du système serait propice à améliorer la situation. Ainsi, par exemple, les clubs ou les séries devraient pouvoir proposer leurs membres qui justifient d'une expérience pratique avérée en tant qu'organisateur de régates ou membres de jury, afin qu'ils puissent obtenir les fameux sésames de manière accélérée, selon un cursus abrégé.

Quel que soit l'avenir de cette proposition, je profite de cette tribune pour lancer un appel : nous avons besoin de personnes prêtes à s'investir dans le cursus de formation de «directeur de course» ou de «juge national», afin que le CVV reste un club actif prêt à assumer l'organisation de régates nationales.

Faisons de ce but un objectif commun pour 2010.

Guy Wuilleret
Président du CVV

Membres du comité

Anne CASTÉRAS Secrétaire	Sorbiers 14 1012 Lausanne secretariat@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 726 69 21 079 633 56 27
Philippe FAEHNRICH Adjoint commission bulletin	Case postale 6108 1002 Lausanne bulletin@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 601 79 59 079 213 90 11
Catherine GRIN Trésorière	Chemin de Villard 11 1007 Lausanne compta@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 323 36 37 079 445 98 07
Loïc-Marco GUÉLAT Représentant juniors	Chemin des Fontannins 24 1006 Epalinges juniors@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 617 88 76 078 812 44 47
Marc MEYER Responsable commission formation	Chemin du Mont-Tendre 19 1007 Lausanne admin.formation@cvvidy.ch	Tél. privé Fax Tél. prof Natel	021 617 88 76 021 617 88 76 021 616 08 48 079 210 89 44
Marcel NAGEL Responsable commission bulletin	Chemin de Chandolin 4 1005 Lausanne bulletin@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 312 79 88 079 772 43 93
Luc OESCH Vice-président	Chemin de Mornex 8 bis 1003 Lausanne president@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 311 21 28 079 508 54 44
Claude PENY Responsable commission régates	Virgile-Rossel 14 1012 Lausanne regates@cvvidy.ch	Tél. privé Tél. prof Natel	021 625 62 49 021 316 70 31 076 441 35 09
Olivier SCHLIENGER Responsable matériel	Avenue Dickens 8 1006 Lausanne materiel@cvvidy.ch	Tél. privé Natel	021 312 13 31 079 320 69 40
Pascal VUILLOMENET Adjoint commission régates	Chemin du Platane 6 1008 Prilly regates@cvvidy.ch	Tél. privé Tél. prof Natel	021 634 23 22 021 693 88 13 079 796 05 26
Guy WUILLERET Président	Rue du Château 9 1030 Bussigny-près-Lausanne president@cvvidy.ch info@cvvidy.ch	Tél. privé Tél. prof Natel	021 701 00 17 022 820 08 80 078 629 53 12

Adresses utiles

CVV Bulletin – Information	Philippe FAEHNDRICH Case postale 6108 1002 Lausanne bulletin@cvvidy.ch	Privé Natel	021 601 79 59 079 213 90 11
CVV Bureau du Cercle	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP 10-18190-7 secretariat@cvvidy.ch	Tél. Fax	021 616 52 82 021 616 52 08
CVV Centre de formation	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP 10-18190-7 formation@cvvidy.ch	Tél. Natel	021 616 52 11 021 616 52 08
CVV Club-house – Buvette	Charles CHESEAUX Allée du Bornan 6 1007 Lausanne	Tél.	021 617 35 47

PUBLICITÉ

RIEDER

Systems

portes industrielles	installations de quai	contrôle d'accès	service après-vente
			<p>RIEDER Systems SA Route du Verney 13 CH-1070 Puidoux</p> <p>Tél. 0848 848 650 Fax 0848 848 651 SAV 0848 848 640</p> <p>www.riedersystems.ch</p>
 <p>portes sectionnelles portes à rouleau portes rapides</p>	 <p>plateformes élévatrices rampes ajustables sas d'étanchéité</p>	 <p>barrières levantes portails autoportants bornes escamotables</p>	

TITRE I DÉNOMINATION ET BUTS

Article 1 Dénomination

Fondé en 1953, le **Cercle de la Voile de Vidy (CVV)** est une association régie par les présents statuts et les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article 2 Couleurs

Le fanion du CVV se blasonne ainsi : «Coupé ondé d'or et d'azur à la devise codée d'argent sur le trait du parti.»

Article 3 Buts

Le CVV a pour buts :

- de favoriser la pratique de la voile ;
- de soutenir et de développer le sport de la voile sous toutes ses formes ;
- de créer et d'entretenir entre ses membres des contacts amicaux ;
- d'encourager le respect du Lac et de ses rivages ;
- d'entretenir de bonnes relations avec les autres clubs de voile et les organisations suisses et étrangères poursuivant des buts analogues, ainsi qu'avec les autorités publiques concernées.

Le CVV est politiquement neutre.

Article 4 Siège

Le siège du CVV est au Club-house de Vidy.

Article 5 Swiss Sailing

Le CVV est membre de la Fédération Suisse de Voile (Swiss Sailing).

TITRE II MEMBRES

Article 6 Catégories

Le CVV comprend :

- a) **les membres actifs,**
 - les membres seniors : âgés de plus de 18 ans au 1er janvier ;
 - les membres conjoints : le conjoint d'un membre actif CVV est aussi affilié à Swiss Sailing ;
 - les membres vétérans : âgés de plus de 65 ans et ayant 5 ans de sociétariat actif ; statut octroyé sur demande ;
 - les membres étudiants ou apprentis : statut octroyé sur présentation annuelle de la carte de légitimation ;
 - les membres juniors : âgés de 15 à 18 ans ;
 - les membres fondateurs et d'honneur.
- b) **les membres cadets :**
âgés de moins de 15 ans ;
- c) **les membres de groupes :**
Ecoles - Universités - Entreprises, comprenant au minimum un membre «actif CVV» par bateau. Les autres membres bénéficient des mêmes droits que les sympathisants.
- d) **les membres sympathisants :**
Personnes qui, ne pouvant pratiquer activement la voile à Vidy, tiennent à manifester leur sympathie pour le CVV.

Article 7 Conditions d'admission

Les demandes d'admission doivent être adressées par écrit au comité, pour les mineurs avec l'autorisation de leur représentant légal.

Les demandes d'admission sont parrainées par deux membres actifs au sens de l'article 6 alinéa a). Les parrains sont chargés d'assurer une bonne intégration du nouveau membre au sein du CVV.

Le comité statue provisoirement sur l'admission, sous réserve de ratification par l'assemblée générale.

Le refus d'admission n'a pas besoin d'être motivé, mais peut faire l'objet d'un recours à l'assemblée générale.

Article 8 Finance d'entrée et cotisations

Les nouveaux membres actifs âgés de plus de 18 ans, à l'exception des membres : conjoints, étudiants / apprentis et sympathisants, au sens de l'article 6 alinéa d) ci-dessus, paient une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale.

Les membres admis avant le premier août acquittent en outre la cotisation annuelle et les autres émoluments fixés par l'assemblée générale pour l'exercice en cours.

Article 9 Perte de la qualité de membre

a) Démission

Elle doit être donnée par écrit, en principe pour la fin d'un exercice annuel, mais au plus tard dans les 30 jours suivant l'envoi des cotisations de l'exercice en cours. Passé ce délai, la démission est recevable pour la fin de l'exercice commencé et la cotisation annuelle est due.

b) Exclusion

Elle peut être prononcée en tout temps par le comité, après un avertissement écrit et l'audition de l'intéressé, pour comportement contraire aux statuts et règlements du CVV, à la réputation de l'Association ou à l'esprit sportif de manière générale. Le membre exclu peut recourir auprès de l'assemblée générale. L'exclusion intervient automatiquement, sous réserve de décision contraire de l'assemblée générale, à l'encontre du membre qui ne paie pas ses cotisations ou autres émoluments fixés par l'assemblée générale, dans les 30 jours suivant le deuxième rappel qui lui est adressé et qui mentionne les conséquences du retard.

Article 10 Responsabilité des membres

Les engagements du CVV ne sont garantis que par son patrimoine propre, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des membres.

Les membres n'ont tiret droit personnel à la fortune sociale du CVV, sous réserve des droits découlant des parts sociales.

TITRE III ORGANISATION

Article 11 Organes statutaires

Les organes du CVV sont :

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs des comptes.

Article 12 Composition

L'assemblée générale, pouvoir suprême de l'Association, est composée des membres actifs. Les membres cadets, membres de groupes et sympathisants y sont également invités, avec voix consultative.

Article 13 Convocation

L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par année, dans les trois mois suivant la fin de l'exercice annuel, sur convocation du comité adressée aux membres au moins 15 jours à l'avance.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à la demande du président, du comité ou du dixième des membres actifs, avec le même délai de convocation.

Article 14 Quorum

Sauf disposition contraire des statuts (art. 31), les décisions de l'assemblée générale sont valables quel que soit le nombre des membres présents.

Article 15 Votations et élections

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante ; le vote par procuration n'est pas admis.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

A la demande de dix membres présents au moins, du comité ou du président, le vote se déroule au bulletin secret.

Article 16 Ordre du jour

L'ordre du jour est envoyé avec la convocation à l'assemblée générale.

Les propositions individuelles doivent être présentées par écrit au comité, huit jours avant la réunion.

L'assemblée ne peut délibérer et se prononcer que sur les points portés à l'ordre du jour.

Article 17 Compétences

Les attributions de l'assemblée générale sont les suivantes :

- approbation des rapports du président, du caissier et des vérificateurs ;
- décharge aux organes responsables ;
- élection du président, du caissier, du comité et des vérificateurs des comptes ;
- adoption du budget, fixation des cotisations, de la finance d'entrée et des émoluments divers ;
- décision de contracter des emprunts ;
- émission de parts sociales ;
- adhésion à d'autres sociétés ou associations ;
- fixation de la limite des dépenses hors budget du comité ;
- admission des membres et recours contre les refus d'admission et les exclusions ;
- nomination des membres et présidents d'honneur ;
- adoption et modification des statuts ;
- dissolution de l'Association.

Article 18 Composition

Le comité se compose du président, du caissier et de sept membres au moins, parmi lesquels les juniors doivent être représentés.

Le comité s'organise lui-même.

Les membres du comité sont élus pour deux ans ; ils sont rééligibles. En cas de renouvellement partiel, le nouveau président, caissier ou membre est soumis à la réélection à l'issue du mandat de son prédécesseur.

Article 19 Compétences

Le comité exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués à l'assemblée générale. Il traite en particulier :

- des admissions et exclusions, sous réserve de ratification ou de recours à l'assemblée générale ;
- de l'organisation des régates et autres manifestations ;
- de la gestion des biens du Club ;
- des règlements internes ;
- des relations avec Swiss Sailing, les autorités et les autres clubs sportifs ;
- des affaires courantes.

Le comité peut déléguer des tâches particulières à d'autres membres du CVV ou à des tiers qui lui rendent compte de leur exécution.

Article 20 Engagement

Le comité représente le CVV à l'égard des tiers.

Il l'engage valablement par la signature de son président ou de son vice-président, signant collectivement avec un autre membre du comité.

Le président et le caissier sont autorisés à signer seuls les chèques postaux.

Article 21 Convocation

Le comité se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire, sur convocation du président ou à la demande de deux de ses membres.

Article 22 Décisions et procès-verbal

Le comité prend ses décisions à la majorité des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante. Les décisions prises en comité sont consignées dans un procès-verbal qui peut être consulté par tous les membres du CVV, moyennant demande écrite.

Article 23 Rapports

Le comité présente chaque année à l'assemblée générale ordinaire :

- un rapport du président sur l'exercice écoulé ;
- un rapport du caissier sur le compte de profits et pertes et sur le bilan ;
- un budget et un programme d'activités pour l'exercice en cours.

Article 24 Désignation des vérificateurs

Lors de chaque assemblée générale ordinaire, il est procédé à la nomination de deux vérificateurs et d'un suppléant, choisis parmi les membres actifs du CVV, en dehors du comité.

Chaque année, un des vérificateurs se retire, le suppléant est désigné comme vérificateur et un nouveau suppléant est nommé. Le vérificateur dont le mandat prend fin n'est pas immédiatement rééligible.

Article 25 Contrôle des comptes

Les comptes annuels sont contrôlés par les vérificateurs qui présentent leur rapport à l'assemblée générale ordinaire. Ce rapport peut être assorti de commentaires ou de conseils concernant la gestion financière du CVV.

Les vérificateurs peuvent prendre en tout temps connaissance, durant leur mandat, des livres et des pièces comptables.

TITRE IV EXERCICE COMPTABLE ET RESSOURCES**Article 26 Exercice**

L'exercice comptable commence le premier novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

Article 27 Produits

Les ressources du CVV sont les suivantes :

- les finances d'entrée ;
- les cotisations et autres émoluments fixés par l'assemblée générale ;
- le produit des locations de places pour bateau et planches à voile ;
- les redevances de l'Ecole de voile ;
- les résultats de l'exploitation du Club-house et des manifestations diverses ;
- les produits des autres actifs de l'Association ;
- les subventions, dons, legs, etc.

Article 28 Cotisations

Tous les membres du CVV, à l'exception des membres fondateurs et d'honneur, paient une cotisation annuelle dont le montant est fixé pour chaque catégorie par l'assemblée générale, sur propositions du comité.

Article 29 Dispense et congé

Le président ou le comité peut dispenser un membre de tout ou partie du paiement de la cotisation annuelle et des autres émoluments fixés par l'assemblée générale si les circonstances le justifient.

Le comité peut en outre accorder un congé, entraînant la suppression des cotisations et autres émoluments, à un membre empêché temporairement de prendre part aux activités du CVV en raison de maladie, séjour à l'étranger, études, etc.

Article 30 Cotisations «Swiss Sailing»

Le CVV encaisse auprès de ses membres la contribution due à la Fédération Suisse de Voile – Swiss Sailing, ainsi que toutes prestations à des tiers décidées par l'assemblée générale.

TITRE V DISPOSITIONS FINALES**Article 31 Modification des statuts, fusion et dissolution de l'Association**

La modification des statuts, la dissolution de l'Association ou sa fusion avec une autre société ne peuvent être décidées que par une assemblée générale réunissant la moitié au moins des membres actifs.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée dans les six semaines et prendre sa décision à la majorité simple des voix exprimées, quel que soit le nombre des membres présents. Si la dissolution du CVV ou sa fusion avec une autre association est envisagée, la seconde assemblée doit être convoquée au moins 15 jours après la première.

Article 32 Liquidation

En cas de dissolution du CVV, la liquidation sera opérée par la ou les personnes désignées à cet effet par l'assemblée générale.

L'actif disponible sera consacré en priorité au remboursement des créanciers du CVV, avant tout remboursement des parts sociales.

Le solde éventuel de l'actif net sera remis à une société poursuivant des buts analogues au CVV ou à un autre groupement d'utilité publique désigné par l'assemblée générale.

Article 33 Entrée en vigueur

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 décembre 2001 et entrent immédiatement en vigueur. Ils remplacent ceux du 2 décembre 1998.

Lausanne, le 5 décembre 2001.

Cercle de la Voile de Vidy

Le président Jean-Marc Zimmermann

La secrétaire Angèle Du Pasquier

Procès-verbal de l'assemblée générale 2009

56^e assemblée générale

du mercredi 2 décembre 2009 à 19 heures 45 à Lausanne

Préambule

Le président Guy Wuilleret ouvre l'assemblée à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il salue M. Paul Genillard, membre fondateur, MM. Dimitri Viazemski et Jean-Marc Zimmermann, présidents d'honneur, ainsi que M. Jack Beday, membre d'honneur.

La feuille des présences porte la signature de 39 membres, dont 37 sont habilités à voter.

Membres présents : Pierre Bachelin (senior), Jack Beday (honoraire), Manfred Bertossa (vétérane), Olivier Bettens (senior), Mark Borter (senior), Werner Breitenmoser (senior), Anne Castéras (senior), Claude Castéras (conjoint), Daniel Chenaux (vétérane), Charles Cheseaux (senior), Philippe Faehndrich (senior), Tim Genet (senior), Paul Genillard (fondateur), Claude Graf (senior), Catherine Grin (sympathisant), Loïc-Marco Guélat (étudiant), Nicolas Jutzi (senior), Vincent Jutzi (étudiant), Hervé Krief (senior), Régis Longchamp (étudiant), Pierre Marcel (vétérane), Franca Meyer (conjoint), Michel Meyer (vétérane), Marcel Nagel (senior), Christine Oesch (senior), Luc Oesch (senior), Claude Peny (senior), Denise Roesti (honoraire), Yves Ryncki (senior), Blaise Schlienger (senior), Olivier Schlienger (senior), Anton Schnepf (vétérane), Hubert Telsfer (senior), Claude Tièche (senior), Jacques Vautier (senior), Dimitri Viazemsky (honoraire), Guy Wuilleret (honoraire), Jean-Marc Zimmermann (honoraire).

Les membres suivants sont excusés : Pascal Bezzola, Olivier Faller, François Kern, la famille Massard, Eric Meyer, Kurt Oesch, Yves Oesch, Raoul Walther et Oscar Wintenthaler. Trois membres du comité sont aussi excusés : Michel Anderegg, Marc Meyer et Pascal Vuillomenet.

Le président demande un moment de silence pour nos membres décédés en cours d'année. Il s'agit de MM. Paul Beutler, Louis Jeanmaire, Stéphane Kursner, Jean-Claude Rosset, ainsi que de l'épouse de notre membre fondateur M. Noël Charmillod.

Le président remercie chaleureusement Cathy Grin, Olivier Schlienger, Marc et Eric Meyer qui ont rafraîchi le club (sol et peintures).

Remise des challenges

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le président remet le challenge du meilleur cadet à Maxime Bachelin pour sa brillante deuxième place au Championnat Suisse Optimist à Versoix. Il reçoit aussi un tableau d'un de nos membres, artiste peintre, M. Manfred Bertossa. Les autres challenges ne sont pas attribués cette année par manque de candidats.

Nomination des scrutateurs

Hervé Krief et Hubert Telsfer sont nommés scrutateurs.

Adoption du procès-verbal 2008

Le procès-verbal de la 55^{ème} assemblée générale du 3 décembre 2008, paru dans le

bulletin 2009 (annuaire), ne fait l'objet d'aucune remarque. Le président considère ce procès-verbal comme approuvé et remercie sincèrement son rédacteur William Moody.

Rapports du président et des commissions

Les rapports des présidents et des diverses commissions ont paru dans le dernier bulletin 2009.

Quelques informations complémentaires sont présentées à l'assemblée.

Lors de l'assemblée générale de Swiss Sailing, un point important est à relever. Il s'agit de l'augmentation des cotisations, due au manque de rentrées du sponsoring. Trois propositions ont été faites :

- la première est d'augmenter la cotisation annuelle de 5 francs, cette proposition a été acceptée (la dernière augmentation datait de 2001) ;
- la deuxième proposition était d'augmenter la dite cotisation de 10 francs supplémentaires, en 2010, pour financer l'organe officiel (le journal Skipper), celle-ci a été refusée ;
- la troisième proposition était une autre augmentation de 15 francs jusqu'en 2012 pour financer le sport d'élite et «garantir» une médaille aux Jeux Olympiques de Londres. Cette augmentation, elle aussi, a été refusée.

Les autres points discutés lors de cette assemblée générale peuvent être consultés sur le site officiel de Swiss Sailing.

Présentation des comptes de l'exercice 2009

Le président cède la parole à Luc Oesch, tout en remerciant vivement Cathy Grin pour l'excellente tenue de notre comptabilité.

Le club enregistre un bénéfice de 4765 francs, les juniors un déficit de 3861 francs et le centre de formation un déficit de 1343 francs. Les comptes 2009 consolidés sont donc équilibrés avec un léger déficit de 439 francs. Le centre de formation a vu ses produits diminuer sensiblement par une baisse de fréquentation des cours sur lestés. Les charges ont cependant pu être maîtrisées, ce qui a évité un déficit substantiel. La répartition de la refacturation des charges entre les différentes entités (club, juniors, centre de formation) a aussi été affinée, ce qui explique également les variations de résultats d'une entité à l'autre, sachant que cette répartition n'a évidemment aucune influence sur le résultat global des comptes consolidés.

Nous rappelons également qu'il reste pour 11 300 francs de parts sociales à rembourser. Les titulaires peuvent demander leur remboursement contre présentation des parts originales auprès de notre trésorière Catherine Grin.

Rapport des vérificateurs des comptes

MM. Mark Borter, premier vérificateur et Nicolas Jutzi, deuxième vérificateur, ont procédé le 30 novembre 2009 à la vérification par sondage des comptes de l'exercice 2008-2009. Ils ont constaté l'exactitude de la présentation et de la tenue de la comptabilité, et toutes les questions posées ont reçu une réponse complète et précise.

Ils proposent à l'assemblée d'en donner décharge au trésorier.

Ratification des admissions et des radiations

Admissions : Pierre Bachelin (senior), Sarah Berrabah (cadet CF), Pascal Bezzola (senior CF), Bianca Blickisdorf (senior CF), Hinarai Boignières (senior CF), Arthur Bon-

temps (senior CF), Kristin Brynildsem (senior CF), Jérôme Castellano (senior CF), Jonas Christe (étudiant CF), Alexandra Christinet (senior), Marie de Mendes (cadet CF), Victor de Mendes (cadet CF), Arno de Planta (cadet), Danièle de Planta (conjoint), Inès de Planta (cadet), Gian-Andrea de Planta (senior), Etienne Delacretaz (senior), Vanessa Deriaz (senior CF), Philippe Faehndrich (senior), Pierre Fayet (senior), Rosanne Feiner (cadet CF), Louis Gascoin (senior CF), Pierre George (senior), Aurélien Goumaz (cadet CF), Eric Guivarch (senior), Ralf Hekmann (senior CF), Oriana Holzer (cadet CF), Mateo Holzer (cadet CF), Marius Huber (senior), Daniel Hüni (senior), Arnaud Jacopin (senior CF), Stéphanie Jung (conjoint), Anthony Kvaternik Jung (senior CF), Alexandra Lasserre (senior), Christian Ljosne (senior CF), Arthur Masure (cadet CF), Frederik Masure (cadet CF), Raphaël Menguy (cadet CF), Marco Milan (étudiant), Pascal Quartenoud (senior), Aurélien Quenet (cadet CF), Louis Ronsse (cadet CF), Alexander Rotkopf (senior CF), Aymeric Rouge (cadet CF), Thomas Sachs (cadet Cf), Norman Sachs (junior CF), Patrick Schoettker (senior), Christopher Thiele (senior CF), Nicolas Tschumy (junior CF), Sylvain Viale (cadet CF), Raoul Walther (senior).

Radiations : Gisèle Aebischer (sympathisant), Yves Bachelier (senior), Alexandre Bignens (junior), Gérald Birbaum (sympathisant), Suzanne Bonnet (sympathisant), Luc Chapuis (sympathisant), Alexis Charbonney (cadet), Vincent Ellenrieder (cadet), Théo Feldmann (cadet), Mario Frey (sympathisant), Jonathan Galinha (sympathisant), Constanco Giossor (junior), Julie Goll (cadet), Alexis Goll (cadet), Michel Grimaldi (sympathisant), Paula Henrich (cadet), Elisabeth Indermaur (sympathisant), Morgane Jannett (cadet), Charles-Antoine Kuszli (Etudiant), Jacques Laville (sympathisant), Walter Leupp (senior), Jonathan Mermier (sympathisant), Andrew Mikkelsen (senior), Baptiste Monier (cadet), Geneviève Monney (senior), Daniel Palmer (senior), Jean-Claude Perroud (sympathisant), Camille Peyregne (cadet), Margarita Protopappa (Etudiant), Louis Raccurt (cadet), Raphael Ricaurte (cadet), Quentin Roulet (junior), Bruno Studach (cadet), Axel Vacher (cadet), François Villars (sympathisant), Monica Witmer (senior), Patrick Zumwald (senior).

Le président salue les nouveaux membres présents, soit MM. Philippe Faehndrich et Pierre Bachelin.

Statistiques

Cadets : 56, conjoints : 27, étudiants : 50, fondateurs : 8, honoraires : 11, juniors : 25, seniors : 141, sympathisants : 76, vétérans : 15 ; soit un total de 409 membres.

On remarque une légère régression du nombre de membres.

Approbation des rapports et des comptes

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes sont également approuvés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs est approuvé à l'unanimité.

La ratification des admissions et des radiations est approuvée à l'unanimité.

Décharge aux organes responsables

La gestion du club pendant l'année 2008-2009 est approuvée à l'unanimité par applaudissements. Décharge est donc donnée au Comité.

Election du comité et des vérificateurs des comptes

Le président présente la démission de Michel Anderegg et le remercie pour son implication dans la réalisation de notre bulletin.

Philippe Faehndrich est présenté comme nouveau membre du Comité pour renforcer notre cellule de communication et plus particulièrement la rédaction de notre bulletin. Philippe Faehndrich est secrétaire de rédaction et journaliste RP.

Mark Borter est vérificateur des comptes sortant. Il est remplacé comme premier vérificateur par Nicolas Jutzi, Vincent Jutzi devient deuxième vérificateur et Régis Longchamp suppléant.

L'élection est faite par acclamations.

Programme des activités

Claude Peny présente le programme provisoire des activités de l'année 2010. Et nous signale que la Régate du Saint-Amour a été déplacée d'une semaine par rapport au premier programme prévu.

Un championnat de Esse est encore en suspens.

Oliver Faller, absent, demande par l'intermédiaire de Claude Peny, s'il peut compter sur quelques volontaires pour les surveillances nocturnes des 5 Jours du Léman. Le départ de cette régates se fera le dimanche 8 août et le retour le vendredi 13 août.

Claude Peny nous annonce le cours de jury au mois de mars. Les personnes intéressées peuvent s'adresser rapidement à lui pour renseignements et inscriptions.

Les prochaines dates importantes de notre calendrier sont :

- l'assemblée des régatiers le 10 mars ;
- le cours de start le 24 mars ;
- les nettoyages du club le 17 avril ;
- le Grand Prix du Beau Rivage les 8-9 mai ;
- le championnat Junior ACVL centralisé les 22-23 mai ;
- les 5 jours du Léman du 8 au 13 août ;
- la semaine du Soir du 9 au 13 août ;
- la Régate des Dames et Solitaire le 25 septembre ;
- le Challenge Rippstein le 3 octobre.

Adoption du budget de l'exercice 2010, fixation des cotisations et de la finance d'entrée

Le président cède la parole à Luc Oesch pour la présentation du budget. Le budget était disponible à l'entrée avant l'assemblée. Il ne fait l'objet d'aucune remarque ni question.

L'assemblée approuve le budget 2010 à l'unanimité.

Les cotisations restent inchangées pour 2010. Le président fait appel à la générosité de chaque membre lors du paiement de sa cotisation. Des travaux doivent encore être entrepris pour restaurer la façade sud du club (portes et chenaux).

Fixation de la limite des dépenses hors budget du comité

L'assemblée confirme à l'unanimité la limite des 10 000 francs pour les dépenses du comité hors budget.

Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité.

M. Yves Ryncki signale qu'il s'engage à nouveau pour l'organisation de la Semaine du Soir et qu'il cherche des volontaires pour l'aider dans cette tâche.

D'autre part il demande s'il est prévu une meilleure communication entre les membres. Une commission travaille sur ce sujet et une proposition concrète devrait être présentée à la prochaine assemblée générale

M. Hubert Telfser demande s'il est possible d'intégrer dans le bulletin un formulaire de changement d'adresse et d'inscription aux manifestations.

M. Anton Schnepf demande si l'on peut trouver un accord avec la commune pour pouvoir travailler sur son bateau le dimanche. Le président annonce qu'une pétition est prévue pour demander le travail dominical, ainsi que l'utilisation de la grue. La demande de la fermeture des estacades, pour éviter le vandalisme sur nos bateaux, fera partie de cette même pétition.

M^{me} Christine Oesch demande comment on explique la baisse de fréquentation du centre de formation. La réponse est donnée par le président, qui pense qu'il y a deux causes, le changement du chef de base et la crise économique.

Le président donne rendez-vous au mercredi 8 décembre 2010 pour la prochaine assemblée générale et clôt celle de cette année à 21 h 45 en souhaitant à tous de belles fêtes de fin d'année.

Lausanne, janvier 2010

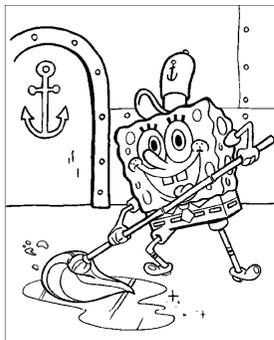
Anne Castéras, secrétaire du CVV



Photo Yves RYNCKI

Nettoyage du club-house

Samedi 1^{er} mai dès 8 h 30



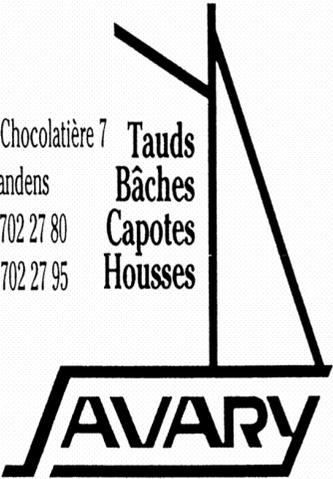
Vous appréciez le club-house et son cadre ?
C'est l'occasion de lui donner un peu d'huile de coude afin qu'il soit fin prêt à nous accueillir pendant l'été, pour et entre les diverses manifestations.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée qui débutera comme d'habitude par les cafés croissants.



Photo Yves RYNCKI

PUBLICITÉ



Rte de la Chocolatière 7 Tauds
1026 Echandens Bâches
Tél.: 021 702 27 80 Capotes
Fax: 021 702 27 95 Housses

AVARY

savarystores@urbanet.ch - www.savary-baches.ch

Info buvette



Le service est assuré midi et soir, selon l'horaire suivant :

Hiver (clôture à ouverture)

lundi-mardi : fermé
 mercredi-samedi : de 9 h 00 à 14 h 30, et dès 17 h 30
 fermeture selon fréquentation
 dimanche : de 9 h 30 à 19 h 00



Eté

lundi : fermé
 mardi-samedi : de 9 h 00 à 14 h 30, et dès 17 h 30
 fermeture selon fréquentation
 dimanche : de 9 h 00 à 19 h 00
 fermeture selon fréquentation

PUBLICITÉ

**2 NOMS - 1 VOILERIE
 A VOTRE SERVICE**

FRAGNIERE MEGROZ VOILES



Z.A. du Verney G
 1070 Puidoux
 Tél. +41 21 946 49 49
 Fax +41 21 946 49 50
 E-mail pm@fragniere-megroz.ch

Cours «Les moussaillons» (6-8 ans)	Printemps/Automne
---	--------------------------

Découverte du «milieu lacustre» tout en s'amusant. Initiation à la voile sur Optimist à travers le jeu en découvrant le site, la faune, la flore...

Mercredi matin de 10 h 00 à 12 h 00

NOUVEAU

Printemps :	cours 16 M	du 21 avril au 19 mai
	cours 21 M	du 26 mai au 23 juin
Automne :	cours 35 M	du 1 ^{er} septembre au 29 septembre

Tarif pour 5 cours de 2 heures : fr. 190.-

Forfait saison

(cours printemps et automne)

Tarif pour 1 cours printemps + 1 cours automne : fr. 360.-

Tarif pour 2 cours printemps + 1 cours automne : fr. 540.-

Cours «Les moussaillons» (6-8 ans)	Été
---	------------

Du lundi au vendredi matin de 10 h 00 à 12 h 00

NOUVEAU

Eté :	cours 32 M	du 9 au 13 août
	cours 33 M	du 16 au 20 août

Tarif pour 5 cours de 2 heures : fr. 190.-

Cours juniors sur dériveurs (8-18 ans)	Printemps/Automne
---	--------------------------

Cours hebdomadaire d'initiation et de perfectionnement sur Optimist, Laser ou 420 en fonction de l'âge et de la corpulence.

Mercredi après-midi

Printemps :	cours 16 A	du 21 avril au 19 mai de 13 h 30 à 16 h 00
	cours 21 A	du 26 mai au 23 juin de 16 h 30 à 19 h 00
Automne :	cours 35 A	1 ^{er} septembre au 29 septembre de 13 h 30 à 16 h 00

Tarif pour 5 cours de 2 h 30 heures : fr. 240.-

Forfait saison

(cours printemps et automne)

Tarif pour 1 cours printemps + 1 cours automne : fr. 420.-

Tarif pour 2 cours printemps + 1 cours automne : fr. 630.-

Stages juniors sur dériveurs (8-18 ans)**Été****Du lundi au vendredi matin de 9 h 30 à 16 h 00****NOUVEAU**

Stages d'initiation et de perfectionnement sur Optimist pour les enfants de 8 à 13 ans et sur Laser ou 420 pour les jeunes dès 14 ans. Durant les semaines du 5 au 23 juillet des stages multi-activités sont organisés pour les 14 ans et +, avec navigation le matin, et une découverte sportive aquatique différente chaque après-midi comme du kayak, planche à voile, plongée, etc.

Été :	cours 27 E	du 5 au 9 juillet multi-sports +14
	cours 28 E	du 12 au 16 juillet multi-sports +14
	cours 29 E	du 19 au 23 juillet multi-sports +14
	cours 30 E	du 26 au 30 juillet
	cours 31 E	du 2 au 6 août
	cours 32 E	du 9 au 13 août
	cours 33 E	du 16 au 20 août

Tarif pour 5 jours (repas inclus) : fr. 480.–**Tarif pour 3 jours (repas inclus) : fr. 240.–****Tarif pour 5 matinées (9 h 30 à 12 h 00) : fr. 320.–****Ecole de sport (8-18 ans)****Saison**

Apprentissage de la régates. Un entraînement hebdomadaire du 19 avril au 22 octobre 2010 avec participation à quelques régates dans le bassin lémanique. Possibilité de participer aux entraînements physiques en salle d'octobre à avril et à divers stages en mer. Pour plus amples informations s'adresser au chef de base.

Tarif pour la saison : fr. 520.–**Groupe compétition (8-18 ans)****Saison**

Perfectionnement de la régates. Un à deux entraînements hebdomadaires du 19 avril au 22 octobre et un entraînement par semaine en début et fin de saison dès mi-mars jusqu'à mi-décembre avec participation à quelques régates. Possibilité de participer aux entraînements physiques en salle d'octobre à avril et à divers stages en mer. Pour plus amples informations s'adresser au chef de base.

Tarif pour la saison : fr. 520.–**Mise à disposition d'un bateau : fr. 150.–**

Cours pour adultes**Voilier lesté**

Du 19 avril au 22 octobre 2010, cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage ou préparez votre permis voile.

Vous pouvez également participer aux régates d'entraînement le mercredi soir et apprendre les départs, les règles de courses, les passages de bouées et le maniement du spi. La durée des leçons est fixée à 2 heures en cours collectif et à une heure en cours individuel. Les horaires sont à convenir avec notre chef de base, en fonction de votre disponibilité.

Tarif pour la saison : fr. 520.–

Tarif pour 5 leçons : fr. 380.–

Tarif pour 10 leçons : fr. 700.–

Cours pour adultes**Dériveur**

Du 19 avril au 23 octobre 2010 cours d'initiation ou de perfectionnement sur dériveur. La durée des leçons est fixée à 2 heures en cours collectif ou une en cours individuel. Les cours s'organisent sur demande auprès de notre chef de base.

Tarif pour 5 leçons : fr. 270.–

Promotion 2010 du Centre de formation

A l'intention des membres seniors, cadets, juniors et étudiants

Cette saison, le CVV a le plaisir de vous offrir un cours dans son Centre de formation, à concurrence du prix de votre cotisation !

(cadets, juniors et étudiants fr. 60. —
membres seniors fr. 290. —)

N'hésitez donc pas à contacter notre chef de base pour vous renseigner ou prendre un rendez-vous à votre convenance.

021 616. 52 11, dès le 1^{er} avril 2010

Vous trouverez le descriptif des cours dans ce bulletin ou sur
www.cvvidy.ch

Cours divers

Sorties d'entreprise, team building, baptêmes, anniversaires

Nous accueillons les groupes à la demi-journée, à la journée ou sur des cycles de plusieurs séances. Sur demande, nous organisons des cours sur mesure et selon vos exigences. Renseignez-vous auprès de notre chef de base au 021 616 52 11.

Voile scolaire

Nous accueillons également les classes pour une séance de découverte de la voile ou sur des cycles de plusieurs séances. Demandez le dossier scolaire à notre chef de base au 021 616 52 11.

Régates d'entraînement

Tous les élèves du Centre de formation peuvent participer gratuitement aux régates d'entraînement qui ont lieu le mercredi soir du 22 avril au 16 septembre ainsi qu'à la semaine du soir qui aura lieu du 10 au 14 août.

PUBLICITÉ

L'autre rive n'a jamais été aussi proche !



Lausanne - Evian  35 min.

Lausanne - Thonon  27 min.

Jusqu'à 54 liaisons par jour !

Infoline: +41(0)848 811 848
www.cgn.ch



BULLETIN D'INSCRIPTION**2010**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ANNÉE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____

JUNIORS : OPTIMIST DÈS 6 ANS ADULTES : DÉRIVEUR
 LASER OU 420 DÈS 14 ANS LESTÉ

JE M'INSCRIS AU COURS DE VOILE :

NO DE COURS : _____ DATES : DU _____ AU _____
(SEULEMENT POUR LES COURS JUNIORS)

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR NOMS ET PRÉNOMS DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

NOM ET PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

NP ET LOCALITÉ : _____

TÉLÉPHONE : _____

PORTABLE : _____

EMAIL : _____

POUR LES MINEURS, LA PERSONNE SOUSSIGNÉE ATTESTE QUE L'ENFANT INSCRIT EST
EN BONNE SANTÉ ET QU'IL SAIT NAGER.

DATE : _____

SIGNATURE : _____

BULLETIN À RETOURNER À : CERCLE DE LA VOILE DE VIDY – ALLÉE DU BORNAN 6
1007 LAUSANNE OU PAR FAX AU 021 616 52 08

Cours Jeunesse et Sport 2010

No du cours	Dates	Langue	Délai d'inscript.	Lieu	Participants
Formation de base					
Cours de moniteurs					
LU 6511/10	09.04.2010 - 11.04.2010 16.04.2010 - 18.04.2010	d	09.02.2010	Luzern	18
GE 135/10	16.04.2010 - 18.04.2010 23.04.2010 - 25.04.2010	f	15.02.2010	Versoix Versoix	20
JS-CH 129172	03.05.2010 - 08.05.2010	df	03.03.2010	Macolin	18
TI 7210	21.06.2010 - 26.06.2010 Solo Svizzera Italiana	i	21.04.2010	Bellinzona	20
Introduction à J+S					
JS-CH 129176	30.09.2010 - 02.10.2010	df	30.07.2010	Macolin	4
Introduction à J+S (brevet de voile)					
JS-CH 129173	09.04.2010 - 10.04.2010	fd	09.02.2010	Macolin	8
Formation continue 1					
Module de perfectionnement					
NE 1651/10	20.03.2010 - 20.03.2010	f	01.03.2010	Neuchâtel	12
VD 135.10	05.06.2010 - 05.06.2010	f	05.04.2010	Pully	12
Qualification dériveur/lesté (examen)					
JS-CH 129178	01.10.2010 - 02.10.2010	df	01.08.2010	Macolin	6
Navigation sur lesté (Iac)					
JS-CH 124559	04.06.2010 - 05.06.2010	fd	30.04.2010	Macolin	10
Diriger sur l'eau					
JS-CH 129174	16.04.2010 - 17.04.2010	d	01.03.2010	Macolin	10
Formation continue 2					
Les bases des principes d'entraînement					
JS-CH 129175	12.11.2010 - 13.11.2010	fd	01.10.2010	Macolin	15
Spécialisation expert					
Cours d'expert 1^{re} partie					
JS-CH 125488	04.03.2010 - 06.03.2010	df	04.01.2010	Macolin	40
Inscription seulement par le canton, le chef de discipline ou la fédération					
JS-CH 127564	09.09.2010 - 11.09.2010	df	09.07.2010	Macolin	40
Inscr. seulement par le chef de discipline, le canton ou le coach de fédération					
Cours central					
JS-CH 124555	08.10.2010 - 09.10.2010	df	08.09.2010	Macolin	12

Pour tous renseignements pour l'inscription à un cours ou son remboursement, merci de vous adresser à Loïc Guélat, notre coach J+S. Ses coordonnées se trouvent au début de ce bulletin.

Régates CVV-CVL 2010

<u>Date</u>	<u>Jour</u>	<u>Régate</u>	<u>Série</u>	<u>Club</u>
9 jan	sa	Challenge d'hiver 3	SRS	CVV
6 fév	sa	Challenge d'hiver 4	SRS	CVV
6 mars	sa	Challenge d'hiver 5	SRS	CVV
10 mars	me	Assemblée des régatiers	TS	CVV
24 mars	me	Cours de start	TS	CVV
28 mars	di	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	SRS	CVV
17 avr	sa	Régate d'ouverture	TS	CVL
21 avr	me	Entraînement CVV 1	TS	CVL
24 avr	sa	Ruban Bleu	TS	CVL
28 avr	me	Entraînement CVV 2	TS	CVL
5 mai	me	Entraînement CVV 3	TS	CVL
8-9 mai	sa-di	Crîtérium Surprise	Surprise	CVL
8-9 mai	sa-di	Grand Prix du Beau Rivage	D35	CVV
12 mai	me	Entraînement CVV 4	TS	CVL
19 mai	me	Entraînement CVV 5	TS	CVL
26 mai	me	Entraînement CVV 6	TS	CVL
29 mai	sa	Dézaley	TS	CVL
29-30 mai	sa-di	Championnat Juniors ACVL centralisé	Optimist, Laser, 420	CVV
2 juin	me	Entraînement CVV 7	TS	CVL
9 juin	me	Entraînement CVV 8	TS	CVL
12 juin	sa	Bol d'Or	SRS, M1-2, L	SNG
16 juin	me	Entraînement CVV 9	TS	CVL
23 juin	me	Entraînement CVV 10	TS	CVL
30 juin	me	Entraînement CVV 11	TS	CVL
5-9 juil	lu-ve	Semaine du Soir CVL	TS	CVL
14 juil	me	Entraînement CVV 12	TS	CVV
21 juil	me	Entraînement CVV 13	TS	CVV
28 juil	me	Entraînement CVV 14	TS	CVV
4 août	me	Entraînement CVV 15	TS	CVV
8-13 août	di-ve	5 Jours du Léman	Surprise	CVV
9-13 août	lu-ve	Semaine du Soir	TS	CVV
18 août	me	Entraînement CVV 16	TS	CVV
25 août	me	Entraînement CVV 17	TS	CVV
28 août	sa	Farinet	SRS, TS	CVL
1 ^{er} sept	me	Entraînement CVV 18	TS	CVV
8 sept	me	Entraînement CVV 19	TS	CVV
11-12 sept	sa-di	CSP Optimist	Optimist	CVV
15 sept	me	Entraînement CVV 20	TS	CVV
25 sept	sa	Régate des Dames et Solitaire	TS	CVV
3 oct	di	Challenge Rippstein	SRS, TS	CVV
9 oct	sa	Régate de clôture	TS	CVV
6 nov	sa	Challenge d'hiver 1	SRS	CVV
4 déc	sa	Challenge d'hiver 2	SRS	CVV
8 jan 11	sa	Challenge d'hiver 3	SRS	CVV
5 fév 11	sa	Challenge d'hiver 4	SRS	CVV
5 mar 11	sa	Challenge d'hiver 5	SRS	CVV
3 avr 11	di	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	SRS	CVV

ASSEMBLÉE DES RÉGATIERES

Mercredi 10 mars 2010 à 20 h 00 au club-house

Participation

Sont impérativement convoquées toutes les personnes responsables de l'organisation d'une ou plusieurs régates d'entraînement, solitaire, dames, clôture, challenges d'hiver organisées conjointement par le CVV et le CVL. Sont également convoquées les personnes désirant participer aux dites régates, que se soit en tant que skipper, en tant qu'équipier membre d'un équipage ou cherchant à intégrer un équipage.

Ordre du jour

- planning des régates du club ;
- bourse d'échange de dates pour les équipes de start au cas où celles attribuées par la Commission des Régates (voir annuaire) ne conviendraient pas ;
- instructions de course pour les régates d'entraînement 2010, parcours et durée ainsi que les classements ;
- boissons et repas ;
- jauge ACVL des bateaux, journée de jauge, date à fixer en mai 2010 s'il y a suffisamment d'intéressés ;
- mise en place d'un cours de start le mercredi 24 mars 2010 ;
- bourse des équipiers et barreurs ; si vous ne régatez pas toujours, mettez votre poste ou votre unité à disposition ;
- propositions individuelles à adresser préalablement à regates@cvvidy.ch avant le dimanche 7 mars 2010 ;
- divers, discussion libre.

PUBLICITÉ



Route d'Oron 11
1010 Lausanne
Tél. 021 652 16 18

Ouvert tous les jours



Av. des Figuiers 2
1007 Lausanne
Tél. 021 616 67 64

Fermé le dimanche

AVIS DE COURSE

SAINT-AMOUR – DERNIÈRE MANCHE DU CHALLENGE D'HIVER

Dimanche 28 mars 2010

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 38^e édition du Challenge Saint-Amour.

Participation	Toutes séries lestés.	
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY) ACVL et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.	
Sponsoring	La régates est de type C au sens de l'annexe 1 des RCV.	
Parcours	A. Normal : Vidy – mi-lac Port Ripaille - radiophare St-Prex - Vidy. B. Raccourci : Vidy - mi-lac direction Port Ripaille - Venoge - Vidy.	
Inscriptions	Par fax au 021 616 52 08 ou le dimanche 28 mars 2010 de 8 h 30 à 9 h 00 au club-house du CVV.	
Finance	La finance d'inscription de 30 fr. pourra être versée au club-house de Vidy lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.	
	Cette régates tient également lieu de 6 ^e et dernière manche du Challenge d'hiver de Vidy. Les participants à ce challenge qui se sont acquittés de leur finance d'inscription n'auront pas à payer de nouvelle finance pour le Saint-Amour.	
Horaire	Attention	09 h 55
	Préparatoire	09 h 56
	Départ	10 h 00
	Clôture	16 h 00
	Résultats et distribution des prix	17 h 00
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL SRS09, sans distinction de classe. En temps réel, sans distinction de classe.	
	Les bateaux qui ne courent qu'au Saint-Amour ne figurent pas au classement du Challenge d'hiver.	
Prix	En plus des challenges attribués aux premiers, un prix récompensera chaque concurrent.	
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.	
Restauration	Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au Club.	
	Le comité	

AVIS DE COURSE

RÉGATE D'OUVERTURE

Samedi 17 avril 2010

Vous êtes tous cordialement invités pour l'ouverture de la saison du club.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Sponsoring	La régata est de type C au sens de l'annexe 1 des RCV.
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.
Inscriptions	Pas d'inscription particulière, les bateaux seront identifiés sur l'eau.
Finance	Pas de finance d'inscription.

Horaire	Dériveurs multicoques	Lestés dériveurs lestés
A disposition sur l'eau pour tous		14 h 00
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour tous		17 h 00
Résultats et distribution des prix		dès 18 h 00

Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques. Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. La remise des prix aura lieu au club-house du CVL à Ouchy.
Restauration	La restauration est assurée au Club par Charles et son équipe.
Note	Que votre bateau soit fin prêt ou non, que vous naviguiez ou non ce jour, venez nombreux. Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATES D'ENTRAÎNEMENT

Les mercredis soir du 21 avril au 15 septembre 2010

Vous êtes tous cordialement invités pour les régates d'entraînement du mercredi soir organisées conjointement entre le CVL et le CVV.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Sponsoring	La régate est de type C au sens de l'annexe 1 des RCV.
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL (voir instructions de course). Les instructions de course sont à retirer auprès du tenancier de la buvette du CVV le jour de la régate.
Inscriptions	Pas d'inscription particulière, les bateaux seront identifiés sur l'eau.
Finance	Pas de finance d'inscription.

Horaire	Dériveurs multicoques	Lestés dériveurs lestés
A disposition sur l'eau pour tous		18 h 50
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour tous		21 h 00
		20 h 30 dès le 2 septembre

Classement	Selon instructions de course. Le classement est établi de manière globale CVL-CVV. Le responsable start est crédité d'un classement de premier, soit 1 point, lorsqu'il officie (maximum 1 x par saison). Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.
Résultats	Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL au CVV.
Restauration	La restauration est assurée au Club par Charles et son équipe. Le comité

AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT JUNIORS ACVL CENTRALISÉ 2010

Samedi 29 et dimanche 30 mai 2010

Participation	La régata est ouverte aux concurrents suisses et étrangers des séries Optimist, Laser, 420 et Equipe. Chaque concurrent doit être membre d'un club affilié à une fédération nationale reconnue par l'ISAF.	
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing, Règles de Classes et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.	
Sponsoring	La régata est de type C au sens de l'annexe 1 des RCV.	
Parcours	Parcours sur le plan d'eau de Vidy, selon instructions de course CVV.	
Inscriptions	Par fax au 021 616 52 08 ou par e-mail : secretariat@cvvidy.ch, jusqu'au mercredi 26 mai 2010. Confirmation de l'inscription et paiement au CVV le samedi 29 mai 2010 de 10 h 00 à 12 h 00. Les inscriptions tardives seront acceptées. Inscription en ligne sur le site de Swiss Sailing.	
Finance	La finance d'inscription est de : Optimist 20 fr. / Laser 30 fr. / 420-Equipe 40 fr.	
Horaire	<p>Samedi 29 mai</p> <p>Ouverture des inscriptions 10 h 00</p> <p>Clôture des inscriptions 12 h 00</p> <p>Briefing et à disposition 13 h 30</p> <p>Dimanche 30 mai</p> <p>A disposition à terre 09 h 30 (ou selon avis au tableau officiel)</p> <p>Dernier départ possible 15 h 00</p> <p>Résultat et distribution des prix dès que possible</p>	
Classement	Le classement sera établi selon le système de points minima de l'annexe A.4 des RCV. La régata se court sur 7 manches au maximum. Si 4 manches ou plus peuvent être courues, le plus mauvais résultat sera biffé.	
Prix	En plus du challenge attribué au premier, un prix récompensera chaque concurrent.	
Stationnement	Pour le parage des véhicules et des remorques, le déchargement, le chargement et le parage des bateaux, veuillez vous conformer aux instructions reçues lors de l'inscription au CVV.	
Logement	Camping de Vidy, 1007 Lausanne, tél. 021 622 50 00 Jeunôtel, ch. du Bois-de-Vaux, 1007 Lausanne, tél. 021 626 02 22	
Restauration	Durant toute la durée de la course, la restauration sera assurée au Club, où Charles vous servira boissons et nourritures à des prix raisonnables.	
Note	Lors de cette régata, une boutique seconde main pour le matériel de voile junior sera organisée. Si vous avez du matériel à vendre, veuillez le déposer à l'endroit indiqué lors de l'inscription, propre et en bon état avec une étiquette mentionnant vos nom, prénom et prix désiré. Le matériel invendu devra être récupéré avant la proclamation des résultats. Le comité	

COURS DE START

Mercredi 24 mars 2010 de 19 h 00 à 21 h 00 au club-house

Participation

Ouvert aux navigateurs désirant acquérir les bases nécessaires à la participation à une équipe de start. Les navigateurs désirant rafraîchir leurs connaissances sont également les bienvenus.

Inscription

Uniquement par mail à regates@cvvidy.ch. En cas d'affluence trop faible le cours peut être annulé.

Ordre du jour

- la procédure de start, timing, pavillons, signaux sonores ;
- les cas particuliers ;
- le matériel, valise de start, bouées, pavillons ;
- les bateaux ;
- les instructions de course pour les régates d'entraînement, parcours et durée ;
- questions ;
- verre de l'amitié.

PUBLICITÉ _____



L'ASSURANCE DE NE PAS ETRE MENE EN BATEAU !

Ainsi qu'une gamme complète de produits destinée aux particuliers et aux entreprises - épargne et prévoyance - retraite

Dominique MOULIN

Agence générale

Quai de la Veveyse 10 – Case postale 85 – 1800 Vevey

Tél. 021/921.32.51 – Fax 021/921.32.54

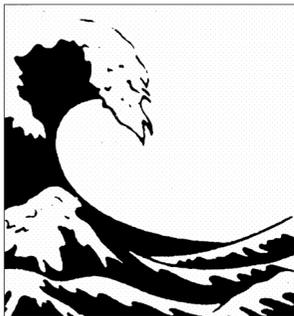
E-mail : infos@acpfa.ch ou d.moulin@axa-agent.ch

PARTENAIRE DU CERCLE DE LA VOILE DE VIDY

Résultats juniors

Primazona Winter Contest à Gênes 8. Alexandre Massard / Jérémy Bachelin 55 participants	7 et 14 février 2010
Régate de Ligue 420 à Cannes 7. Alexandre Massard / Jérémy Bachelin 13 participants	31 janvier 2010
Trofeo de la ciudad de Palma de Mallorca 82. Maxime Bachelin 303. Maxime Reynard 366 participants	6-8 décembre 2009
Imperia Winter Regata (ITA) 17. Alexandre Massard / Jérémy Bachelin 89 participants	4-6 décembre 2009
SIL Optimist à Toulon 76. Maxime Bachelin 140. Maxime Reynard 154 participants	29 octobre-1 ^{er} novembre 2009
Championnat Suisse 420 à Lugano 24. Alexandre Massard / Jérémy Bachelin 42 participants	3-6 octobre 2009
CSP Optimist à Ipsach 23. Maxime Bachelin 57. Maxime Reynard 98 participants	26-27 septembre 2009

PUBLICITÉ



José Gomes

Réparateur naval bois - polyester

Chemin de Montelly 56
1007 Lausanne
Tél. 021 / 625 12 63
Nate! 079 / 212 23 88

Championnat Suisse Optimist à Versoix

11-13 septembre 2009

Benjamins

2. Maxime Bachelin

28 participants

Minimes

44. Maxime Reynard

59. Sean Charlton White

64 participants

CSP 420 à Enge

12-13 septembre 2009

4. Alexandre Massard / Jérémy Bachelin

31 participants

CSP 420 à Oberhofen

5-6 septembre 2009

2. Alexandre Massard / Jérémy Bachelin

29 participants

CSP Optimist à Pully

5-6 septembre 2009

10. Maxime Bachelin

43. Maxime Reynard

79. Sean Charlton White

82. Marina Clerc

92. Ulysse Othenin-Girard

93 participants



Journée à ski juniors du CVV

Les juniors et les moins juniors du CVV se sont retrouvés le samedi 16 janvier à Morgins. La météo annoncée est bonne, malgré une couverture nuageuse censée nous atteindre dans le milieu de l'après-midi. Le front s'avérera plus rapide et le soleil se dissimulera dès la fin de la matinée. Mais, pour l'instant, il fait grand beau. Profitons. Départ depuis le bas de la Foilleuse, piste sur laquelle on fera les derniers virages 12 heures plus tard.

Deux groupes sont faits, chacun pourra skier à son niveau. Quoique, c'est sans compter la première descente qui ressemble plus à un passage de bouée, duquel il faut sortir vainqueur, qu'à une descente d'échauffement comme il se devrait d'être. Tout le monde part en même temps, le plus vite possible. Après tout, un peu d'esprit de compétition pour des régatiers, c'est normal.

Bernard Borter, le guide local, nous fait goûter la poudreuse de Morgins le temps de deux descentes puis nous traversons direction Les Crosets. Suite à des conflits inter-communaux, la direction de Morgins n'a pas réouvert le télésiège qui permet de faire la liaison. Si vous skiez dans cette station, vous êtes comme sur un îlot. Pour en sortir, il faut glisser le long d'une traversée non dammée. Bruno, le seul snowboarder, est ravi. On skiera ensuite aux Crosets, la pente est belle et la neige est bonne. Malheureusement, le ciel commence à se voiler.

La pause de midi se fait au Linga. De nouveau, deux groupes sont formés : les riches et les pauvres. Les riches iront au restaurant et les pauvres arriveront à négocier un bout de table sur la terrasse de l'établissement. Les pauvres, avec moins d'aliments à disposition pour se goinfrer, partiront direction la combe du Machon à Avoriaz. Ils seront rejoints peu après par les riches à la peau du ventre bien tendue. Par la suite, on remarquera quelques pertes humaines, on en retrouvera certains sur les pistes et d'autres pas avant le soir, au bar. Ça n'est pas trop grave, les personnes égarées appartiennent au groupe des pauvres.

Si le voile nuageux se fait de plus en plus épais, le vent se renforce également de plus en plus. On rentrera à Morgins par l'itinéraire de Pierre Plate, dans d'excellentes conditions malgré le vent maintenant soutenu.

Puisqu'un exercice physique doit être complet, après avoir travaillé les jambes, le bras est entraîné au bar. Mais les skis ne sont pas abandonnés longtemps et nous les rechaussons pour monter au sommet de la Foilleuse où le restaurant nous servira la raclette. Une fois rassasiés, nous profitons encore un instant de la piste éclairée. La soirée continuera, mais ce n'est plus une histoire de juniors. . .

Nicolas Jutzi

Remerciements

Les juniors remercient toutes les personnes qui sont venues les soutenir lors de la raclette du 29 janvier dernier, et tout particulièrement Charles Chesaux, Loïc et les mamans qui ont fait des desserts.



Photo Charles CHESEAUX

Cartes supporter

Pour les personnes qui n'ont malheureusement pas pu être présentes ce jour-là, il vous est possible d'obtenir des cartes de membre supporter à la buvette du CVV ou auprès d'Anne Castéras au 021 728 69 21 au prix minimum de fr. 35—. Grâce à cette carte, nos juniors pourront pratiquer la voile dans les meilleures conditions et vous aurez des nouvelles lors de leurs déplacements.

Nous avons changé de logiciel pour la fabrication de ce bulletin. Nous espérons que le résultat vous donnera satisfaction. Vos remarques sont toujours bienvenues.

N'hésitez pas à nous signaler les imprécisions, fautes de frappe, incohérences, etc. Nous ferons tout notre possible pour nous améliorer au fil des parutions.

Les membres sont en particulier invités à vérifier leur présence, leur adresse, leur statut et l'orthographe de leur nom dans la liste des membres publiée à la fin de cet annuaire.

Et c'est toujours un plaisir de recevoir vos propositions d'articles, sous la forme qu'il vous plaira. Le plus simple (pour nous) reste le courrier électronique :

bulletin@cvv.ch

mais tout autre moyen de communication fera l'affaire : textes écrits à la main ou tapés à la machine... Pour les images, merci de nous envoyer des formats «image» (jpeg, tiff, eps, etc.) et pas des PDF.

Meilleures salutations et bonne saison 2010 à tous.

La commission du bulletin

Prochaines parutions et délais

Bulletin	Parution	Délai de rédaction
2/2010	juin 2010	14 mai 2010
3/2010	septembre 2010	27 août 2010
4/2010	novembre 2010	22 octobre 2010
Annuaire 2011	février 2011	28 janvier 2011

PUBLICITÉ



MOSCA VINS
Faire plaisir est un plaisir

CRISSIER
Rte de la Carrière Tél. 021 634 91 21

COSSONAY
Rte de La Sarraz Tél. 021 862 33 66

www.moscavins.ch

Info météo

162
Télétext
Internet

Prévisions du temps

5 bulletins par jour dès 06 h 15
pages 150 et suivantes
<http://www.meteosuisse.ch>
<http://windspots.com>
<http://teletext.ch> (pages 150 et suivantes)

0900 552 155
0900 559 560

Prévisions des vents

météo Cointrin (1 fr./min.)
Météo Diffusion – vent en temps réel (taxe de base, 2 fr., puis
13 ct./min.)



Feux d'alerte

40 éclats/minute : probabilité d'un coup de vent
supérieur à 25 nœuds (F 6 à 7)
90 éclats/minute : quasi certitude d'un coup de
vent, danger immédiat

PUBLICITÉ

La neige tombe à gros flocons derrière les vitres givrées. A l'intérieur, bien au chaud, un bon livre à la main, vous appréciez l'agréable chaleur ambiante. Hoval Herzog SA, case postale 225, CH-1023 Crissier 1. Tél. 0848 848 363, Fax 0848 848 767, crissier@hoval.ch, www.hoval.ch.

Hoval

Economie d'énergie – protection de l'environnement

Bulletin d'adhésion au Cercle de la Voile de Vidy

Catégories de membres

Cotisation annuelle
Tarif 2010 Marquer d'une croix ce qui convient

- | | | |
|---|--|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Actif «senior» | (âgé de plus de 18 ans au 1 ^{er} janvier) | CHF 290.– |
| <input type="checkbox"/> Conjoint | (conjoint d'un membre actif du CVV) | CHF 60.– |
| <input type="checkbox"/> Etudiant ou apprenti | (présentation de la carte de légitimation) | CHF 60.– |
| <input type="checkbox"/> Junior | (âgé de 15 à 18 ans) | CHF 60.– |
| <input type="checkbox"/> Cadet | (âgé de moins de 15 ans) | CHF 60.– |
| <input type="checkbox"/> Vétéran | (âgé de plus de 65 ans et 5 ans actif CVV, statut accordé sur demande) | CHF 125.– |
| <input type="checkbox"/> Sympathisant | | CHF 110.– |
| <input type="checkbox"/> Membre de groupe* | | Négocié par le comité |

*Ecole, université, entreprise (nom, raison sociale) _____

En sus de la contribution annuelle mentionnée ci-dessus, les membres actifs paient la cotisation due à Swiss Sailing, fixée actuellement à 50.–.

Exceptions : les membres juniors, cadets et conjoints. Les membres sympathisants ne peuvent pas être membres de Swiss Sailing.**Données personnelles**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Localité : _____

Profession : _____ Téléphone : _____ email : _____

Permis moteur oui non Agréé juge FSV : oui non

Membre d'un autre club Swiss Sailing / nom du club : _____

Propriétaire de bateau

Nom du bateau : _____ Série : _____

No de voile : _____ No d'immatriculation : _____

Port d'attache : _____ Place d'amarrage : _____

Parrains

1 Nom et prénom : _____

2 Nom et prénom : _____

 Si parrainé par le centre de formation, marquer d'une croix

Date : _____ Signature : _____

Pour les mineurs, signature de l'autorité parentale : _____

Il est demandé aux membres du CVV de participer à l'activité de leur club, lors des régates et des manifestations.

Star brite POLISH

*Redonnez un éclat
exceptionnel à votre
bateau avec le
polish Starbrite.*



Distributeur: Bucher + Walt - 2072 St-Blaise - Tél. 032 755 95 00 - www.starbrite.ch

Cinq Jours du Léman 2010

Ces 5 Jours du Léman, c'est un peu Pâques en août... on prépare longuement, bien à l'avance, on teint les oeufs avec des pelures d'oignons patiemment récoltées, et puis... cric, crac, croc, tout est fini ! Merci, le chocolat était très bon !

Aux 5 Jours, on dresse entièrement le camp, la semaine nous met la tête sens dessus dessous, la fête a lieu et puis en 48 heures, on démonte tout, on range dans les cartons dûment étiquetés, jusqu'au branle-bas de combat de l'année suivante. A chaque fois on a un beau lot de... Surprise ! Et cette année, c'en sont combien ? Allez- voir cela sur le site <http://www.5jours.ch>.

Ce n'est pas sans que chacun y ait mis du sien. Marc et son élévateur : merci encore pour cette gentillesse inimitable. Et ces messieurs, cols blancs en semaine, mués en grimpeurs d'échelles et installateurs volants de dizaines de mètres de câbles en tout genre, haleurs de chaînes et mouilleurs de bouées, de jour comme en soirée, soudeurs de fils et éboueurs du canot, hommes de peine à toute heure du jour et de la nuit. Merci à l'équipe des contrôleurs, patients et fermes, qui veulent voir fusées de secours et tout le matériel d'éclairage conformes, comme mille et un autres détails d'équipement. La sécurité est de plus en plus le mot d'ordre de cette régates unique en son genre sur le Léman. Car, si autrefois le lac était désert de nuit, il est devenu aujourd'hui, en été surtout, un grand terrain de promenade pour toutes sortes d'embarcations au pilote plus ou moins attentif.

Merci à nos sponsors, – Implenia, de Rham immobilier et Sotheby, la Banque Cantonale Vaudoise, Faigle, Voiles Gautier, le fonds du Sport Toto de la Loterie Romande, Compass, Ladycat, Lausanne FM – ... Ils figurent tous, avec les annonceurs, sur la page des partenaires de notre site internet. Et vous lecteurs, si vous avez une entreprise à faire connaître, pensez-y : les conditions pour un lien hypertexte sont souples et avantageuses, vu la visibilité croissante du site durant l'été. A bon entendeur, salut.

Merci aussi à tous les amis des 5 Jours, qui ont une fois de plus offert leurs services pour la météo deux fois par jour, les sacs de voile pour emporter les prix, les bateaux accompagnateurs, les photos, les sourires, l'enthousiasme devant le grand écran, les commentaires sur le blog... en un mot leurs encouragements à faire encore mieux pour 2010.

A ce propos, qu'on se le dise : le Comité d'organisation recrute. Il y a des choses belles et fortes à vivre durant toute la saison. Venez donc prendre le vent des séances en vous annonçant à info@5jours.ch. Le groupe de bénévoles du comité d'organisation des 5 Jours vise l'efficacité et la qualité des relations. Il y a de quoi faire pour toutes les spécialités, y compris les plus humbles tâches. Pour la semaine elle-même on a aussi besoin de toute sorte de soutiens : des bras, des têtes, des cœurs, des gens pratiques, des théoriciens... Venez conquérir les 5 jours de l'intérieur ! Vous l'aurez compris : il nous faut des renforts.

Et vogue la galère dès dimanche 8 août prochain à 14 heures sur la ligne de Vidy. Eh oui, vous avez bien lu : départ un dimanche pour mieux faire la fête ensemble à la clôture de la Semaine du Soir. Alors, soyez tous là, chers lecteurs. Et s'il y a des lectrices, bonjour à elles !

Rose-Marie Fallier

Nous vous recommandons nos annonceurs. Ils nous aident à publier notre annuaire et nos bulletins. En vous servant chez eux, vous leur montrer que leur annonce est lue, et ainsi ils continueront à nous faire confiance. N'hésitez pas à leur dire que vous venez de la part du CVV, ça leur fera plaisir.

Alimentation, vins	Mosca Vins S.A.
Articles nautiques	Bucher+Walt S.A.
Assurances	Axa Assurances
Bâches	Savary Bâches
Bâtiment	Rieder Systems S.A. Hoval S.A.
Chantiers navals	Chantier naval de Vidy S.A. Chantier naval Gomes
Imprimerie	Multicopy, Montreux
Transports	Compagnie Générale de Navigation
Restauration	Le Gambero
Voiles	Fragnière Mégroz Voiles